



SIL OPTIMIST – YCPR - 26 au 28 mai 2012

DECLARATION DE CONFORMITE AUX REGLES DE JAUGE

A remplir avant de se présenter à la jauge

NOM : PRENOM :

N° IODA de la voile : N° de VOILE :

R.C. 2.5.5 : Il appartient au propriétaire de s'assurer que sa coque, espars, voile et équipements sont à tout moment conformes aux règles de classe(...)

VOILE: Elle doit être certifiée au point d'amure

AIDE A LA FLOTTABILITE : Marquage « EN393 » ou « CE » + « type 50 », sifflet attaché
Affaires maritimes+R.C. 4.2.a Clairement lisible sur le gilet, toutes attaches d'origine en état.

N° DE VOILE : Conforme à l'annexe G des RCV , position et taille des chiffres et lettres . . .
R.C 6.5.1

BOUT DE REMORQUAGE : Longueur 8 mètres minimum, flottant, d'un seul tenant,
R.C. 4.3.6 diamètre 5mm minimum.

RESERVES DE FLOTTABILITE : Tissée, suffisamment gonflées, valve anti retour présente.
R.C. 3.2.7

DERIVE : N° de série : Marquée du n° de voile
R.C. 2.7.3.3+2.7.4+3.3.4 Reliée à la coque

SAFRAN : N° de série : Marquée du n° de voile
R.C. 2.7.3.3+2.7.4+3.4.5.2 Reliée à la coque

ECOPE : Contenance 1 litre minimum, reliée à la coque
R.C. 4.3.a

SECURITE DE MAT : Présente, en place, efficacité contrôlée
R.C. 3.5.2.11

GARCETTES : Toutes présentes, espace inférieur à 10mm.
R.C. 6.6.3.3 + 6.6.3.4

PAGIAE : Obligatoire, attachée à la coque.
R.C. 4.3.c

Cette feuille d'auto-jauge engage la responsabilité du coureur et de son accompagnateur. Toute fausse déclaration pourra faire l'objet d'une notification au Comité de Course pour une éventuelle réclamation pour non-conformité aux règles de classe.

SIGNATURES

Coureur

Accompagnateur majeur (Nom, Prénom, Fonction)